
COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira

VENDREDI 30 JUIN 2017 à 8 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

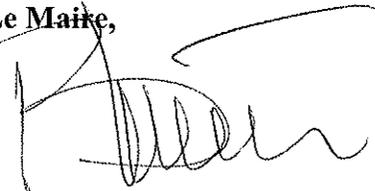
- 1 Election de 9 délégués suppléants pour l'élection des sénateurs le 24 septembre 2017.

Saint-Cyr-l'École, le

21 JUIN 2017



Le Maire,


Bernard DEBAIN
